



La lettre du RAPSE vous souhaite une bonne fête de l'huma 2008, et vous donne rendez vous au stand d'« Économie et Politique ». Elle vous invite notamment, dimanche à 12h30 au forum du Village du livre pour la présentation du nouvel ouvrage de Paul Boccara intitulé:

« Transformations et crise du capitalisme mondialisé. Quelle alternative ? »



Sommaire

- ✓ Pouvoir d'achat des salariés en berne..... page 2/3
- ✓ Bilan de la loi TEPA..... page 4/5
- ✓ 27 septembre :Marchons pour les salaires, les retraites... page 6

POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES EN BERNE

Extrait d'une note de conjoncture d'Y Dimicoli du 27/08/08

Les revenus salariaux vont décélérer tout au long du 2ème semestre 2008 sous l'effet de la casse de l'emploi, de la précarisation massive et de la remontée du chômage.

En effet, la masse salariale versée aux ménages connaîtrait un brutal refroidissement (+ 1,8% au 2ème semestre 2008 après +2,2% au premier semestre) du fait de la dégradation de l'emploi et du refus obstiné des employeurs, du privé comme du public, de répondre aux revendications, alors que les rémunérations sont largement bloquées, depuis la fin des années 1990!

Conséquences : du net ralentissement du revenu nominal des ménages : il n'augmenterait que de 1,3% au 2ème semestre 2008, contre 2% au 1er et 2,8% au 2ème semestre 2007.

Les prix à la consommation s'envolent, tout particulièrement ceux des produits alimentaires et de l'énergie. Au total, les prix de détail augmenteraient de 3,2% en moyenne annuelle, après 1,5% en 2007. C'est le niveau le plus élevé depuis 15 ans (3,2% en 1991).

Le salaire moyen par tête, corrigé de l'inflation (et donc en pouvoir d'achat), stagnerait dans l'ensemble de l'économie 2008, après une hausse de 1,6% en 2007.

L'Etat patron donne l'exemple : dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête baisserait de 0,9% en termes réels (c'est à dire corrigé de l'inflation) en 2008, après avoir augmenté de 1,2% en 2007.

Dans les entreprises, le salaire par tête réel continuerait de chuter en 2008 (-0,1%), après avoir diminué successivement en 2006 et 2007, la baisse s'accroissant au 4ème trimestre (-0,4%).

- La demande intérieure faiblit :

Après le coup d'arrêt du 1er trimestre

2008 (+0,1% après +0,6% au 4ème trimestre 2007), **la consommation aurait du mal à repartir**. Sa croissance serait comprise entre +0,1% et +0,3% par trimestre seulement.

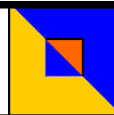
De même, la **crise immobilière** s'accroît en France. Selon les chiffres des services de l'Équipement du ministère de l'écologie, les ventes de logements neufs ont chuté de 33,9% au 2ème trimestre 2008 par rapport au même trimestre de 2007.

Mais l'INSEE prévoit que **l'investissement productif** soutiendrait légèrement la demande intérieure, tout en ralentissant nettement : sa croissance passerait de 7,3% en 2007 à 4,4% en 2008. La croissance trimestrielle prévisionnelle ne serait que de +0,6% seulement au 2ème semestre. Bien sur, cette prévision est entachée d'aléas. Cela concerne, notamment, le durcissement des conditions de crédit à l'investissement par les banques.

Profits et crédit : du mouroin pour les PME et les TPE :

En 2007, déjà, **la part des profits des entreprises** (sociétés non financières) dans les richesses nouvelles qu'elles produisent (valeur ajoutée) avait augmenté, atteignant 31,3% contre 31,2% en 2006. Et, déjà, y avaient largement concouru les exonérations de cotisations sociales patronales d'heures supplémentaires qui avaient compensé le recul des gains de productivité apparente du travail engendré par l'insuffisance des salaires et des qualifications.

En 2008, la part des profits augmenterait de nouveau, atteignant 31,4% de la valeur ajoutée des sociétés non financières. Ce serait du, une fois de plus, à la baisse du taux de cotisation patronale entraînée par les **exonérations d'heures supplémentaires** qui contribuerait pour +0,5 point à l'augmentation de la part des profits.



Ce serait, au total, plus de 20 milliards d'euros qui, dans les seules sociétés non financières, auraient été transférés des salaires vers les profits en 2007, puis, à nouveau, plus de 57 milliards d'euros en 2008.

• Or ces « charges sociales » sont des charges utiles pour le développement du pays. Les baisser, y compris de façon prétendument conditionnelle comme le propose le PS et l'envisage la droite, revient au contraire à désresponsabiliser toujours plus les entreprises au plan social, territorial et national. Cela permet d'accroître les profits disponibles qui sont immédiatement utilisés pour les opérations financières.

• Les baisses de « charges sociales » des entreprises accentuent l'insuffisance de salaires et de qualifications. Elles accentuent le déficit de la protection sociale. En tirant tous les salaires vers le bas, elles handicapent la progression des dépôts des salariés sur les comptes courants bancaires, alors que c'est là la principale ressource gratuite des banques. Celles-ci doivent alors, pour compenser, aller emprunter sur les marchés financiers, ce qui augmente le coût de leurs ressources et pousse, alors, à la hausse les taux d'intérêt du crédit.

• Il faut arrêter de baisser ces « charges sociales ». Par contre, on peut et il faut **baisser les « charges financières »** (intérêts payés aux créanciers, dividendes versés aux actionnaires) pesant sur les entreprises, notamment les PME.

• En France, selon les Comptes de la Nation, le total des « charges sociales » payées effectivement par les sociétés non financières est passé de 116,6 milliards d'euros en 2002 à 142,1 milliards d'euros en 2007. Mais le total des charges financières supportées par ces sociétés est passé, lui, de 182,5 milliards d'euros en 2002 à 314,7 milliards d'euros en 2007 !

• Ce sont ces prélèvements financiers étouffants pour les entreprises, l'emploi et les salaires qu'il faut baisser, au lieu de faire reculer les prélèvements sociaux nécessaires, eux, au financement de la protection sociale.

Les communistes proposent de supprimer les exonérations de cotisations sociales des entreprises et d'utiliser l'argent qui leur est alloué pour alimenter un **Fonds national pour l'emploi et les qualifications** :

les 27 milliards d'euros de compensations de ces exonérations payées par l'Etat en 2007 serviraient, dans ce Fonds, à prendre en charge tout ou partie des intérêts versés aux banques par les entreprises pour leurs crédits à l'investissement. Plus leurs investissements programmeraient d'emplois et de formations et plus serait abaissé, par bonification sélective, le taux d'intérêt des crédits pour les financer.

Ainsi l'argent public utilisé, contre l'emploi et les salaires, à « alléger les charges sociales des entreprises », servirait-il à créer des emplois par un allègement sélectif de leurs « charges financières ».

Tout de suite, on peut engager la bataille dans les régions pour construire, à l'appui des luttes, les fondations de cette nouvelle institution financière. Il s'agit de la bataille pour imposer la création de **Fonds régionaux pour l'emploi** et la formation qui pourraient être alimentés tout de suite par un redéploiement des lignes de crédits d'action et de développement économiques du budget de chaque conseil régional où la gauche est majoritaire.

Ce serait là un moyen pour obliger les banques, à partir des luttes, **à accroître leur crédit pour des investissements qui programment effectivement des emplois et des formations dans les régions au lieu de laisser l'argent des dépôts en banques et du crédit servir aux placements financiers et à la spéculation.** Cela pourrait marcher de paire avec l'exigence d'une appropriation sociale des banques (nouveau type de nationalisation) et la création d'un pôle bancaire et financier public autour de la CDC et incluant notamment, les caisses d'épargne et la Banque postale, au lieu de laisser se banaliser le Livret « A » avec la mise en œuvre de la scandaleuse loi LME. Lutter dans ce sens reviendrait aussi à lutter pour une profonde réorientation de la politique monétaire de la BCE.

Yves DIMICOLI
20/08/2008

BILAN DE LA LOI TEPA

**Et nos salaires ?
C'est tout de suite !**



Marchons
salaires, retraites, allocations
Du MEDEF à l'Elysée

Sam. 27 sept. 2008 **PCF**
Paris / 15h00 / M^e Ecole Militaire

Avec la loi TEPA, Sarkozy et la droite ont contribué à accentuer le transfert de richesses nationales vers le capital, au détriment de l'emploi, de la formation, des salaires, de la qualité de vie de millions de familles, au détriment de la croissance réelle. Elle a contribué à accroître les déficits publics. L'idée qui l'a portée consiste à prétendre que c'est en permettant aux riches de s'enrichir toujours plus et aux grands capitaux de grossir, tandis que ceux qui peuvent travailler travailleraient plus, que l'on augmenterait la richesses nationale de la France. Ce dangereux parti pris idéologique conduit la France aux pires difficultés.

- Selon l'étude de l'ACOS sur « les principaux résultats sur le dispositif TEPA », malgré le ralentissement de la croissance française au deuxième trimestre 2008 (0,3%), le nombre d'entreprises ayant eu recours aux exonérations TEPA de cotisations sociales a été quasiment stable : (38,6% après 38,8% au 1er trimestre).

- Par contre, le nombre d'heures supplémentaires a augmenté de 6%, tandis que la masse des exonérations accordées a atteint 696 millions d'euros, en croissance de 5,4%.

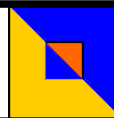
L'ACOS insiste sur le fait que ces estimations sont tout à fait provisoires. Soulignant qu'il est « trop tôt pour interpréter ces évolutions », elle ajoute : « en effet, l'absence de recul sur ces séries ne permet pas de corriger celles-ci des variations saisonnières ; l'impact de ce facteur pouvant jouer dans l'un ou l'autre sens ».

C'est pourtant à partir de ces premières estimations que le gouvernement s'estime en droit de triompher, affirmant que le dispositif TEPA aurait contribué à amortir le choc du ralentissement de la croissance pour la France.

- En réalité, selon les Comptes trimestriels de l'OCDE, publiés le 20 août dernier, les pays de l'Union européenne ont enregistré un taux de croissance moyen du PIB de +0,7% au 1er trimestre 2008 et de -0,1% au deuxième.
- Pour les pays de la zone euro, les performances sont respectivement de +0,7% et -0,2%. **Mais la France fait pire : +0,5% au 1er trimestre et -0,3% au deuxième.**

Ces évolutions indiquent que **les entreprises françaises ont recouru aux heures supplémentaires contre l'emploi, comme cela était prévisible.**

En effet, dans les secteurs principalement marchands, la France, au 2ème trimestre 2008, a détruit beaucoup plus d'emplois qu'elle n'en a créés : 12 200 emplois nets ont été détruits. Et au 1er trimestre, elle avait créé 57 400 emplois nets seulement contre 62 400 au trimestre précédent, soit une décreue de plus de 8%.



Autrement dit, la loi TEPA a été incitative à une moindre création d'emploi, participant, en fait, à la relance du chômage : le deuxième trimestre 2008 s'est terminé sur une hausse du chômage de 0,2% en juin, malgré la flambée des radiations de l'ANPE (44 353 contre 37 946 en mai).

Le gouvernement affirme que les salariés qui, ainsi, ont pu travailler plus, avec ce recours des entreprises aux heures supplémentaires contre l'emploi, ont pu aussi gagner plus.

C'est en fait un jeu de dupe. Clairement, les salariés qui ont fait des heures supplémentaires, l'ont fait parce qu'ils ne gagnent pas assez pour vivre, au détriment de leur vie personnelle, de leur santé et du temps passé en formation, ce qui permet d'accroître leur taux d'exploitation. Mais, surtout, ces dispositions ont permis aux employeurs de continuer à tirer vers le bas la rémunération réelle des salariés : le salaire moyen de base (SMB), c'est à dire hors heures supplémentaires, primes et gratifications, a décéléré au 2ème trimestre 2008, enregistrant une croissance de 0,8% après 0,9% au trimestre précédent. Surtout, les prix ont augmenté de 1,3% au 2ème trimestre faisant s'effondrer le pouvoir d'achat du SMB.

Les exonérations de cotisations sociales de la loi TEPA ont donc contribué à accroître le déficit de la protection sociale : directement par baisse des cotisations versées, plus ou moins compensées par l'Etat et indirectement mais massivement par les baisses d'emploi et la pression exercée sur la masse salariale nationale.

Les exonérations de la loi TEPA contribuent à augmenter sensiblement les exonérations de cotisations sociales patronales qui atteignaient plus de 30 milliards d'euros en 2007.

Ces exonérations tirent vers le bas tous les salaires, poussent à une insuffisance de qualifications et contribuent massivement au déficit de la protection sociale et de l'Etat.

Les communistes proposent de les supprimer et d'utiliser l'argent qui leur est alloué à alimenter un Fonds national pour l'emploi et les qualifications : les 27 milliards d'euros

de compensations de ces exonérations payées par l'Etat en 2007 serviraient, dans ce Fonds, à prendre en charge tout ou partie des intérêts versés aux banques par les entreprises pour leurs crédits à l'investissement. Plus ce dernier programmerait d'emplois et de formations et plus serait abaissé, par bonification sélective, le taux d'intérêt de ces crédits. Ainsi l'argent public utilisé, contre l'emploi et les salaires, à « alléger les charges sociales des entreprises », servirait-il à créer des emplois par un allègement sélectif de leurs « charges financières ».

La loi TEPA a, par contre, servi à enrichir encore plus les familles les plus riches et à creuser les déficits publics.

C'est vrai particulièrement du fait des allègements d'impôts qu'elle a permis. Cela concerne le bouclier fiscal qui profite massivement aux titulaires des plus hauts revenus :

- La loi TEPA a prévu un coût budgétaire de 810 millions d'euros pour 235 000 bénéficiaires potentiels du bouclier à 50%

Parmi eux, selon le SNUI, 18 000 personnes soumises à l'ISF percevraient à elles seules 564 millions d'euros de remboursement, dont un millier qui se partageraient 250 millions !

- La loi TEPA profite aussi aux plus riches grâce à de nouveaux allègements de l'ISF pour, prétendument, encourager les titulaires de grandes fortunes à ne pas fuir à l'étranger et à investir dans les PME. Ces mesures d'incitation ont bénéficié à 92.000 contribuables à l'ISF qui ont pu jouir ainsi de près de 650 millions d'euros de réductions d'impôts.

- Le nombre de foyers assujettis à l'ISF a crû de 5,78% en 2008, mais les recettes fiscales au titre de cet impôt ont diminué de 5,3% !

- La loi TEPA profite aussi aux plus riches avec les allègements importants consentis sur les droits de mutation...

Tous ces allègements contribuent, de fait, à creuser les déficits publics.

**Et nos salaires ?
C'est tout de suite !**



Marchons
salaires, retraites, allocations
Du MEDEF à l'Elysée

Sam. 27 sept. 2008
Paris / 15h00 / M^e Ecole Militaire

